

Les « Appels à tous » sont une compilation de réponses à une problématique particulière et reflètent l'opinion de représentants d'entreprises membres. Leur contenu n'engage daucune façon la responsabilité de PRÉVIBOIS et ne remplace pas l'obligation de consulter les exigences légales applicables ou les directives des fabricants d'équipements.

## Problématique

Une entreprise utilisant des abatteuses multifonctionnelles dans leurs opérations forestières aimerait savoir quelle procédure les entreprises du milieu appliquent lors de **l'étalonnage de la tête d'abattage** et particulièrement quelle **distance sécuritaire** doit être respectée par la personne qui procède aux mesures à l'extérieur, si tel est le cas.

## QUESTION 1

### Quelle procédure appliquez-vous lors de l'étalonnage de la tête d'abattage?

#### Réponses

**Entreprise A** Lors de l'étalonnage, la machinerie est arrêtée et l'opérateur vient aider à prendre les mesures

**Entreprise B** Nous n'avons pas de procédure spécifique mais il y a effectivement un risque qui mérite de s'y attarder...

**Entreprise C** Par radio on avertit l'opérateur de notre présence et le désir d'approcher la machine. Arrêt des activités d'opération et approche. Explication des démarches et travail à faire pour la calibration. Branchement de l'appareil et calibration préliminaire. On se retire à distance sécuritaire et on avise l'opérateur de débuter la coupe pour la calibration. Une fois l'opération faite, on avise de nouveau, par radio, l'opérateur du désir d'approcher sa machine. Nouvel arrêt des activités d'opération sur le site et déplacement de la machine pour laisser une distance sécuritaire avec le site d'opération de calibration pour nous laisser aller prendre les mesures sur les billes laissées côte à côte au sol afin de terminer la calibration.

## QUESTION 2

### Quelle distance sécuritaire doit être respectée par la personne qui procède aux mesures à l'extérieur?

#### Réponses

**Entreprise A** Aucune, la machinerie est arrêtée

**Entreprise B** La distance sécuritaire entre un travailleur et une abatteuse multifonctionnelle est de 30 m

**Entreprise C** Minimum 100 mètres